Cas-type S4

SPÉCIALISÉ SEMI-EXTENSIF en zone de plaine

1 personne - 80 ha - 500 brebis - Productivité 1,4 - 7,5 brebis/ha SFP

50 % des lactations et de l'engraissement des agneaux au pâturage, 100 % de foin dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées et achat de complémentaire azoté pour les agneaux



Ce système concerne tout d'abord les zones herbagères à faible potentiel des Pays de la Loire. Ces zones ne permettent que des chargements limités, et les systèmes fourragers sont généralement « tout foin ».

L'obtention d'un revenu correct suppose cependant un bon niveau de productivité des brebis, même si leur rythme d'agnelage n'est pas accéléré.



PRÉSENTATION DU SYSTÈME







Atouts:

- Conduite relativement souple avec une bonne répartition du travail.
- Autonomie énergétique en concentrés.
- Bonne répartition des ventes dans l'année.

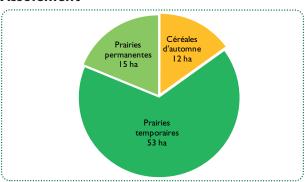
Contraintes:

- Faible potentiel des surfaces nécessitant un suivi rigoureux de la consommation de concentré.



GESTION DES SURFACES

Assolement



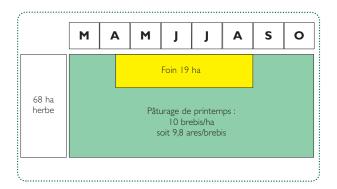
- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Les prairies temporaires sont essentiellement composées d'associations de graminées et de légumineuses.

Les brebis agnelant à contre saison sont remises à l'herbe après sevrage.

Les brebis agnelant en saison rentrent en bergerie en moyenne 3 semaines avant la mise bas.



> L'utilisation des surfaces fourragères



La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Foin	19	4 tMS	76 tMS
Paille	12	3 T	36 T
Céréales	12	50 qx	600 qx

La fertilisation

(unité/ha)	N	Р	K
Pâture	0	0	0
Foin	60	0	0
Moyenne Herbe	17	0	0
Céréale	50	0	0
Moyenne SAU	22	0	0

Surface labourée

Surface labourée 20 ha
- 8 ha de prairies (durée 6 à 7 ans) - 12 ha de céréales

- Le fumier ou compost est apporté prioritairement à l'implantation des prairies, à raison de 10 tonnes/ha.

Le Bilan des minéraux

> Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	Р	K
Solde	27	2	2

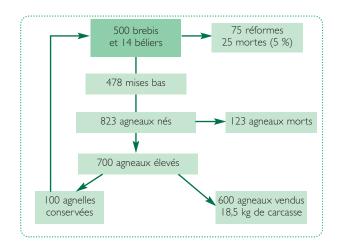
FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

> Résultats

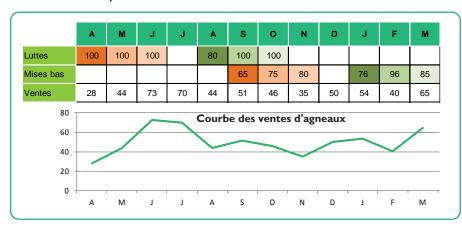
Taux de mise bas	96 %
Prolificité	172 %
Mortalité agneaux	15 %
Productivité numérique	140 %
Taux de renouvellement	20 %

Les agnelles de renouvellement sont conservées sur les mises bas de novembre et janvier, et mettent bas au plus tôt à 14 mois.

> Schéma de fonctionnement



> Conduite de la reproduction



Les béliers sont retirés fin octobre pour les brebis et fin novembre pour les agnelles afin d'éviter les agnelages tardifs.

Cette conduite de la reproduction permet des ventes d'agneaux étalées sur l'année.

Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Foin (MS)	76 000	141	8	152
Céréales	58 390	54	45	117
Tourteau de soja	8 300	17	0	17
Complémentaire azoté	12 870	0	18	26
CMV	I 640	3	0	
Total concentrés	81 200	74	63	160
% concentré prélevé	72			

L'essentiel du stock fourrager est à base de foin. La part de concentré prélevé est de 72 %. La consommation moyenne de concentrés est de :

- 72 kg pour les agneaux de bergerie,

Concentré/kg carcasse produit

- 55 kg pour les agneaux d'herbe (rentrée en bergerie vers le 20 juillet).

6,3

Dans ce système, la consommation de concentré est de 6,3 kg par kg d'agneau produit.

Création : Bêta Pictoris - **Réalisation :** Valérie Lochon/Chambre Régionale d'Agriculture Poitou-Charentes

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments



Le matériel

- En propriété:

. charrue

. quad

. remorque

- En co-propriété :

. faneuse

- En CUMA:

. andaineur

. faucheuse

- A l'entreprise :

. moisson

. gyrobroyeur

. round-baller

. véhicule utilitaire

. dérouleuse-pailleuse

. combiné de semis direct

. épandeur engrais 18 m

. plateau à balles rondes

. benne monocoque IOT

. pulvérisateur | 200 | . épandeur fumier 12T

. 2 tracteurs (4 RM 75 cv et

2 RM 65 cv) et chargeur frontal

. ordinateur et chien de troupeau

- Bergerie:
 - . 350 places + 340 agneaux sevrés
 - 1.1235 m^2
 - . 250 places de cornadis
 - . distributeur de concentrés automoteur

70 % des brebis sont logées Total: 2,5 m²/brebis

- Hangar:
 - $.310 \text{ m}^2$
- Stockage concentré:
 - . 2 cellules de 300 qx
 - . 2 silos de 6 et 3 tonnes
- Parc de tri

Le foncier



- 14 km de clôtures



Le travail d'astreinte

- 1 600 heures (1 400 à 2 400), soit 3,2 h/brebis et 2,3 h/agneau élevé

Le travail de saison



- 115 jours, dont 50 pour le troupeau, 50 pour la SFP et 15 pour les céréales

Les pointes de travail



- Le fractionnement de l'agnelage permet d'écrêter les pointes de travail liées aux mises-bas. Par contre, le seul recours au foin comme stock fourrager tend à concentrer les travaux sur la surface fourragère. La rentrée précoce des agneaux d'herbe permet de limiter le nombre de traitements et de réduire le travail de saison sur le troupeau.

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.







Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12 www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 024

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Tel : 05 49 44 74 94 @:vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas Tél : 05 45 84 09 28

nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Deux-Sèvres Tél : 05 49 77 15 15

@:accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Vienne Tél : 05 49 44 74 74 @:accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet Loire-Atlantique Tél 02 53 46 60 01 @ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe Tél: 02 41 33 61 00 @: laurent.fichet@maine-etloire.chambagri.fr

Stéphane Migné Tél: 02 51 36 82 77 @:stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard Bretagne Tél : 02 23 48 26 92 @:alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

Cas-type S4



SPÉCIALISÉ SEMI-EXTENSIF en zone de plaine

1 personne - 80 ha - 500 brebis - Productivité 1,4 - 7,5 brebis/ha SFP

50 % des lactations et de l'engraissement des agneaux au pâturage, 100 % de foin dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées et achat de complémentaire azoté pour les agneaux

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2012

,·····		
% /PB	LES PRODUITS	116 770 €
71 %	Ovins viande	82 850 €
	Ventes 322 agneaux lourds herbe de 19 kg C. à 5,74 €/kg	73 390 € 35 115 €
	278 agneaux lourds de bergerie de 18 kg C. à 6,47 €/kg	32 375 €
	75 brebis de réforme à 65 € 3 béliers de réforme à 75 € I 000 kg de laine à 0,80 €/kg	4 875 € 225 € 800 €
	Achat d'animaux 4 béliers achetés à 360 €	- 440 € - 440 €
	Aides Prime à la brebis : 500 têtes à 21,80 €	10 900 € 10 900 €
3 %	Surface fourragère Prime herbagère (PHAE) : 45 ha à 76 €	3 420 € 3 420 €
10 %	Grandes cultures Cession interne au troupeau : 584 q à 20,00 €	12 000 € 11 680 €
16 %	Cession interne de semences Autres aides Aides découplées : 80 ha à 225 € Franchise de modulation	320 € 18 500 € 18 000 € 500 €

LES CHARGES		71 770 €
		37 310 €
Concentrés		
Frais divers d'élevage	I3 €/brebis	6 571 €
Frais vétérinaires	7 €/brebis	3 600 €
Surface fourragère	39 €/ha	2 635 €
Engrais et amendements	20 €/ha	1 350 €
Semences	I6 €/ha	1 080 €
Fournitures pour fourrages	3 €/ha	205 €
Productions végétales	232 €/ha	2 785 €
Engrais et amendements	90 €/ha	1 075 €
Phytosanitaires	83 €/ha	1 000 €
Semences	59 €/ha	710 €
Charges de structure		34 465 €
hors amortissements et fi	rais financiers	
Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	99 €/ha SAU	7 930 €
Foncier	97 €/ha SAU	7 795 €
Matériel	II6 €/ha SAU	9 240 €
Bâtiments et installations	8 €/ha SAU	610€
Autres charges	III €/ha SAU	8 885 €
	Charges opérationnell Troupeau Concentrés Frais divers d'élevage Frais vétérinaires Surface fourragère Engrais et amendements Semences Fournitures pour fourrages Productions végétales Engrais et amendements Phytosanitaires Semences Charges de structure hors amortissements et fi Main-d'oeuvre (MSA + salaires) Foncier Matériel Bâtiments et installations	Charges opérationnelles Troupeau 69 €/brebis Concentrés 43 €/brebis Frais divers d'élevage 13 €/brebis Frais vétérinaires 7 €/brebis Surface fourragère 39 €/ha Engrais et amendements 20 €/ha Semences 16 €/ha Fournitures pour fourrages 3 €/ha Productions végétales Engrais et amendements 90 €/ha Phytosanitaires 83 €/ha Semences 59 €/ha Charges de structure hors amortissements et frais financiers Main-d'oeuvre (MSA + salaires) 99 €/ha SAU Matériel 116 €/ha SAU Bâtiments et installations 8 €/ha SAU

	39 %	EXCÉDENT BRUT d'EXPLOITATION	45 000 €
:			



GRICULTURES &TERRITOIRES



ANNUITÉS	16 860 €
5	

DISPONIBLE POUR EXPLOITANT	
ET L'AUTOFINANCEMENT	28 40 €

······	••••••
AMORTISSEMENTS	14 080 €
FRAIS FINANCIERS	4 095 €
·,	

RESULTAT COURANT	
	26 820 €

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (500 brebis)	
Produit brut/UMO EBE/PB EBE/UMO Revenu agricole/UMO Charges de structure totales/ha Charges de mécanisation totales/ha Annuités/EBE Marge de sécurité/EBE	116 770 € 39 % 45 000 € 26 820 € 660 € 188 € 37 % 23 %	Produit Brut/brebis Alimentation directe/brebis Alimentation directe/kg carcasse Surface fourragère/ha Surface fourragère/brebis Frais d'élevage/brebis Marge brute/produit Marge brute/brebis EBE/brebis	173 € 43 € 1,7 € 39 € 5 € 20 € 60 % 104 € 90 €



Pour en savoir plus

Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-

@: nathalie.augas@charente.chambagri.fr

@:accueil@deux-sevres.chambagri.fr

@:accueil@vienne.chambagri.fr

Laurent Fichet
Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
Tél : 02 41 33 61 00
@ : laurent.fichet@maine-etloire.chambagri.fr

::
stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Coordination

Charentes, Tel: 05 49 44 74 94 @:vincent.bellet@idele.fr

Tél : 05 45 84 09 28

Chambre d'Agriculture

Chambre d'Agriculture

Vienne Tél : 05 49 44 74 74

Loire-Atlantique Tél 02 53 46 60 01

Laurent Fichet

Stéphane Migné

Alain Gouédard Bretagne Tél : 02 23 48 26 92 @:alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

Tél:02 51 36 82 77

@:gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Deux-Sèvres Tél : 05 49 77 15 15

Réseau ovins viande

Vincent Bellet

Nathalie Augas

COÛT DE PRODUCTION

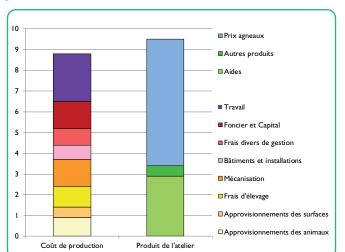
Produit ovin	9,5 €
Ventes	6,1 €
Autres produits	0,5 €
Aides	2,9 €

Coût de production	9,0 €
Aliments Frais surfaces Frais élevage Mécanisation Bâtiments	0,9 € 0,5 € 1,0 € 1,3 € 0,7 €
Frais divers & gestion Foncier et capital * Travail **	0,8 € 1,3 € 2,3 €

* Rémunération capital : 2,3 %

** Rémunération : 1,5 SMIC/UMO

kg vendus/UMO ov 11 100 kgc



Prix de revient pour 1,5 SMIC Rémunération permise

5,5 € 1,9 SMIC

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	233 K€
Bâtiments et équipementsMatériel et diversCheptelStocks alimentaires	97 K€ 61 K€ 55 K€ 18 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)* Taux moyen Durée moyenne Capitaux propres	215 K€ (92 %) 3 % 10 ans 18 K€ (8 %)	117 K€ (50 %) 5 % 10 ans 117 K€ (50 %)
EBE Annuités Annuités/EBE	44 K€ 25 K€ 57 %	45 K€ 17 K€ 37 %
Disponible pour vivre et investir Prélèvements Marge de sécurité/EBE	19 K€ 15 K€ 10 %	28 K€ 18 K€ 23 %

^{*} en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN: +/- 0,15 5 070 € Prix:+/- 0,30 €/kg carcasse 2 570 € Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse 1 500 €

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.







Novembre 2013